

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 4 novembre, à 17 heures, salle 322, de l'Hôtel de ville, situé au 191, du Palais à Sherbrooke.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Monsieur Louisda Brochu, président  
Monsieur Daniel Chassé, vice-président  
Monsieur Simon Audet, trésorier  
Madame Sophie Breault, secrétaire  
Monsieur Éric Fernet, administrateur  
Monsieur Serge Paquin, administrateur  
Madame Carole Larose, administratrice  
Monsieur Benoît Jeanson, administrateur  
Monsieur René Couture, administrateur  
Madame Julie Roy, administratrice  
Monsieur Daniel Pellerin, administrateur

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:**

Monsieur Gilles Marcoux, directeur général  
Madame Christiane Poitras, adjointe administration  
Monsieur René Allaire, personne-ressource

**ÉTAIENT ABSENTES :**

Madame Annie Godbout, administratrice  
Madame Kathleen Gélinas, administratrice

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Louisda Brochu souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke.

Considérant que l'avis de convocation a été expédié au moins deux (2) jours avant l'assemblée et que nous avons le quorum, M. Louisda Brochu déclare l'assemblée ouverte à 17 h 09.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

C.A. 2015-51

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'ajouter au point Divers : Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, renouvellement du contrat de travail du directeur général et lettre de félicitations adressée à madame Marie-Claude Bibeau, à la suite de sa nomination, à titre de Ministre au développement international et de la francophonie et d'adopter l'ordre du jour modifié.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
DU 15 SEPTEMBRE 2015

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

## RAPPORT DES COMITÉS

### AFFAIRES COURANTES

Avis sur la création d'une nouvelle zone en bordure du parc industriel Kruger  
Rapport du directeur général sur les dossiers en cours  
Présentation du rapport financier au 31 août  
Rapport du plan d'action  
Constitution du comité de gouvernance  
Adoption du calendrier 2016 des assemblées  
Adoption de la matrice des indicateurs et actions

### BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

### DIVERS

### DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2015-52

3. LECTURE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'apporter des corrections au procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 septembre 2015 et de l'adopter tel quel.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Gilles Marcoux informe les membres présents que la nouvelle trousse de bienvenue a été remise à de nouveaux investisseurs et suscite beaucoup d'enthousiasme.

Les Rendez-vous du commerce du 20 octobre dernier, dont le thème principal portait sur « L'avenir du commerce passe par l'expérience client » s'est avéré un franc succès par le taux de participation et la qualité des conférenciers invités. Notre sondage de satisfaction démontre que le conférencier invité, monsieur Dominic Brown de Chocolats Favoris a été très inspirant et apprécié des participants.

Pour faire suite aux commentaires formulés lors de l'assemblée du 15 septembre, concernant l'appellation de Quartier santé, à l'intersection de la 12<sup>e</sup> Avenue et de l'autoroute 610, monsieur Brochu s'est informé auprès du comité de Toponymie de la Ville de Sherbrooke, afin de vérifier si cette appellation répond aux critères et règles de Toponymie selon la vocation commerciale des lieux. Il semble que le comité de Toponymie ne s'est pas penché sur la question.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Aucun rapport à faire.

6. AFFAIRES COURANTES

**6.1 Avis sur la création d'une nouvelle zone en bordure du parc industriel Kruger**

Considérant que la demande du promoteur est incompatible avec la vision de développement de Commerce Sherbrooke pour les raisons suivantes :

Que les opportunités de développement commercial actuelles et futures du noyau urbain de Brompton peuvent aisément être comblées à même l'offre locative existante;

Que le cœur historique du noyau urbain de Brompton représente toujours le secteur le plus apte à accueillir de manière cohérente et productive la fonction commerciale de l'arrondissement;

Que le cœur historique du noyau urbain de Brompton représente toujours le secteur le plus propice à générer une activité socioculturelle importante et structurante;

Que le cœur historique du noyau urbain de Brompton représente toujours le secteur le plus propice à générer des projets compatibles avec les principes de développement durable;

C.A. 2015-53

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande du promoteur pour la création d'une nouvelle zone commerciale dans le haut de la rue Laval.

#### **6.2 Rapport du directeur général sur les dossiers en cours**

Monsieur Marcoux fait rapport aux membres du conseil d'administration de l'avancement des différents dossiers. Il mentionne, que nous avons traité à ce jour (148) dossiers investisseurs; (38) d'entre eux étaient des dossiers actifs des années précédentes et (110) nouveaux dossiers.

Depuis le début 2015, 36 projets se sont localisés et concrétisés (ouverture ou bail signé) dont :

**Montagu–Pub ludique** : ouverture décalée en novembre pour des raisons exceptionnelles.

**À pas devant** : clinique ergothérapie (20, rue Bryant) : ouverture prévue 1<sup>er</sup> novembre.

**L'Office** : boutique pour hommes : ouverture 23 octobre au 172, rue Wellington Nord.

**Ana** : boutique filles (6-16 ans) et femmes (25-45 ans) : ouverture en novembre. (98, rue Wellington Nord).

**Le Rigolo** : centre d'amusement et développement pour les jeunes (4204, rue Bertrand-Fabi, voisin du cinéma Galaxy).

Ouverture prévue en décembre. Annonce faite via communiqué de presse le 13 octobre.

**Le Marrakech** : 243, rue Alexandre : ouvert depuis le 15 octobre.

#### **6.3 Présentation du rapport financier au 31 août 2015**

Considérant que le rapport correspond à la situation financière de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke au 31 août 2015;

Considérant que les retenues à la source (DAS) provincial et fédéral pour cette période ont été payées le 1<sup>er</sup> septembre 2015;

C.A. 2015-54

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter le rapport financier au 31 août 2015.

#### **6.4 Rapport du Plan d'action**

À titre d'information, le 20 janvier 2015, le conseil d'administration adoptait un plan d'action révisé qui comptait 86 actions. Après 10 mois d'opération, nous sommes en mesure de confirmer que 93% des activités ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

#### **6.5 Constitution du comité de gouvernance**

Considérant que la Corporation de développement commercial est composée de quinze membres;

Considérant que tous les membres sont nommés par le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke;

Considérant que Monsieur Ahmed Boutaleb n'a plus la disponibilité nécessaire pour siéger au conseil d'administration de Commerce Sherbrooke;

C.A. 2015-55

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de former un comité sur la gouvernance afin d'identifier et de vérifier l'intérêt d'un représentant de la communauté d'affaires et institutionnelle de la Ville de Sherbrooke qui pourrait bonifier l'expertise du conseil d'administration.

#### **6.6 Adoption du calendrier des assemblées 2016**

C.A. 2015-56

Considérant que les affaires de la Corporation sont assurées par le conseil d'administration;

Considérant la composition du conseil d'administration et de leur agenda;  
Considérant le projet de calendrier.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter le calendrier des assemblées 2016 tel quel.

#### **6.7 Adoption de la matrice des indicateurs et actions**

Considérant que les affaires de la corporation sont administrées par un conseil d'administration composé de tous ses membres;

Considérant que le conseil d'administration a comme mandat d'assurer la saine gestion de la corporation et d'assurer l'atteinte des buts visés par elle;

Considérant qu'il revient au directeur général de s'assurer notamment que l'organisation dispose des outils et des ressources nécessaires pour accomplir son mandat;

Considérant que le directeur général doit mener à bien les stratégies approuvées par le conseil dans le respect des valeurs et l'organisation, et informer le conseil des progrès et des situations qui le concernent;

Considérant que la matrice des indicateurs et actions prioritaires du conseil d'administration viennent définir les activités majeures dédiées au Conseil ainsi que les dates de dépôt des indicateurs de réussite.

C.A. 2015-57

Il est recommandé d'adopter la matrice des indicateurs et actions prioritaires du conseil d'administration pour 2016.

#### **7. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance reçue.

#### **8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine assemblée se tiendra le mardi, le 19 janvier 2016 octobre 2015 à 17h, salle 322, Hôtel de Ville de Sherbrooke au 191, rue du Palais.

#### **9. DIVERS**

##### **9.1 Semaine mondiale de l'Entrepreneuriat**

À titre d'information, dans le cadre de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, Pro-Gestion Estrie et notre organisme mettront en lumière les initiatives d'entrepreneurs. Nous invitons donc les membres du conseil d'administration à participer le 19 novembre prochain, de 13 h à 16 h, au Circuit King-Alexandre et visitez « Les belles Boutiques Gourmandes qui vous accueilleront pour parler d'entrepreneuriat.

### 9.2 **Renouvellement du contrat de travail du directeur général**

Considérant que Commerce Sherbrooke désire maintenir les services de monsieur Gilles Marcoux à titre de directeur général;

Considérant l'intérêt de monsieur Gilles Marcoux de poursuivre son engagement au sein de Commerce Sherbrooke;

C.A. 2015-58 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de travail de monsieur Gilles Marcoux, à titre de directeur général sur la base des conditions d'emploi prévues au contrat d'emploi.

### 9.3 **Lettre de félicitations à la nouvelle Ministre du développement international et de la francophonie**

C.A. 2015-59 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'expédier une lettre de félicitations à madame Marie-Claude Bibeau pour souligner sa nomination récente à titre de Ministre du développement international et de la francophonie au sein du gouvernement fédéral.

### 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A 2015-60 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 h 17.



Sophie Breault, secrétaire  
2015-11-04